

INFO PRESSE

ÉCOFRANCIEN : PRÉFÉRER LE TRAIN C'EST RÉDUIRE L'EMPREINTE CARBONE ET RÉALISER DES ÉCONOMIES

Tous les jours, 3,2 millions de personnes voyagent en train plutôt qu'en voiture en Île-de-France. Ils font le choix de l'écologie et de l'économie.

À l'occasion de la semaine du Développement Durable (du 30 mai au 5 juin), SNCF Transilien et Île-de-France Mobilités invitent les voyageurs à redécouvrir le site www.ecofrancilien.fr

Ce dispositif permet en quelques clics de visualiser l'économie écologique et financière liée au choix du train comme mode de transport.

- **Ecologique** : les émissions de CO2 d'un trajet en train, en zone urbaine, sont 20 fois moins importantes que celles d'un trajet en voiture (en moyenne, 6,2 grammes de CO2 par km en train, contre 161 grammes de CO2 par km en voiture).
- **Et économique** : le train est également un mode de transport compétitif prouvé par le coût de revient kilométrique par rapport à celui de la voiture. Cela prend en compte toutes les dépenses : carburant, assurance, péages ...

TESTEZ-VOUS SUR
ecofrancilien.fr

EN CHOISSANT LE TRAIN,
VOUS AVEZ LE CHOIX :

▣ DES DÉPLACEMENTS ÉCONOMIQUES
PLUS ÉCOLOGIQUES

▣ DES DÉPLACEMENTS ÉCOLOGIQUES
PLUS ÉCONOMIQUES



COMMENT FONCTIONNE ECOFRANCIEN.FR ?

Accessible gratuitement sur internet ou depuis un smartphone, ecofrancilien.fr calcule l'empreinte écologique et les économies réalisées annuellement sur un déplacement régulier en transports collectifs, en comparaison du même déplacement en voiture.

Il suffit d'entrer les gares de départ et d'arrivée de son choix et de cliquer sur « Calculer » pour découvrir les économies (CO2 et euros) réalisées en choisissant le train en Île-de-France.

Pour personnaliser encore plus précisément le résultat, l'utilisateur peut cliquer sur « recherche avancée » : celle-ci permet de personnaliser les paramètres de comparaison tels que le type d'abonnement (Imagine'R ou Navigo annuel avec ou sans prise en charge partielle par la collectivité ou l'entreprise), le nombre de trajets aller-retour hebdomadaires, le nombre de semaines de congés par an, le nombre de chevaux fiscaux de la voiture.